

Image not found or type unknown



droits et obligations face à un usufruit

Par **patou83**, le **10/10/2008** à **17:00**

Bonjour, je suis fille unique et suite au décès de mon père j'ai hérité en nu propriété de sa villa, ma mère en ayant l'usufruit intégral. Elle me présente depuis chaque facture à régler (taxe foncière, entretien de la chaudière...). Je me suis endettée lourdement pour pouvoir payer la succession, mais là vraiment je n'en peux plus. Qui doit régler ces factures ? Elle ou moi ? Merci de venir à mon secours.....